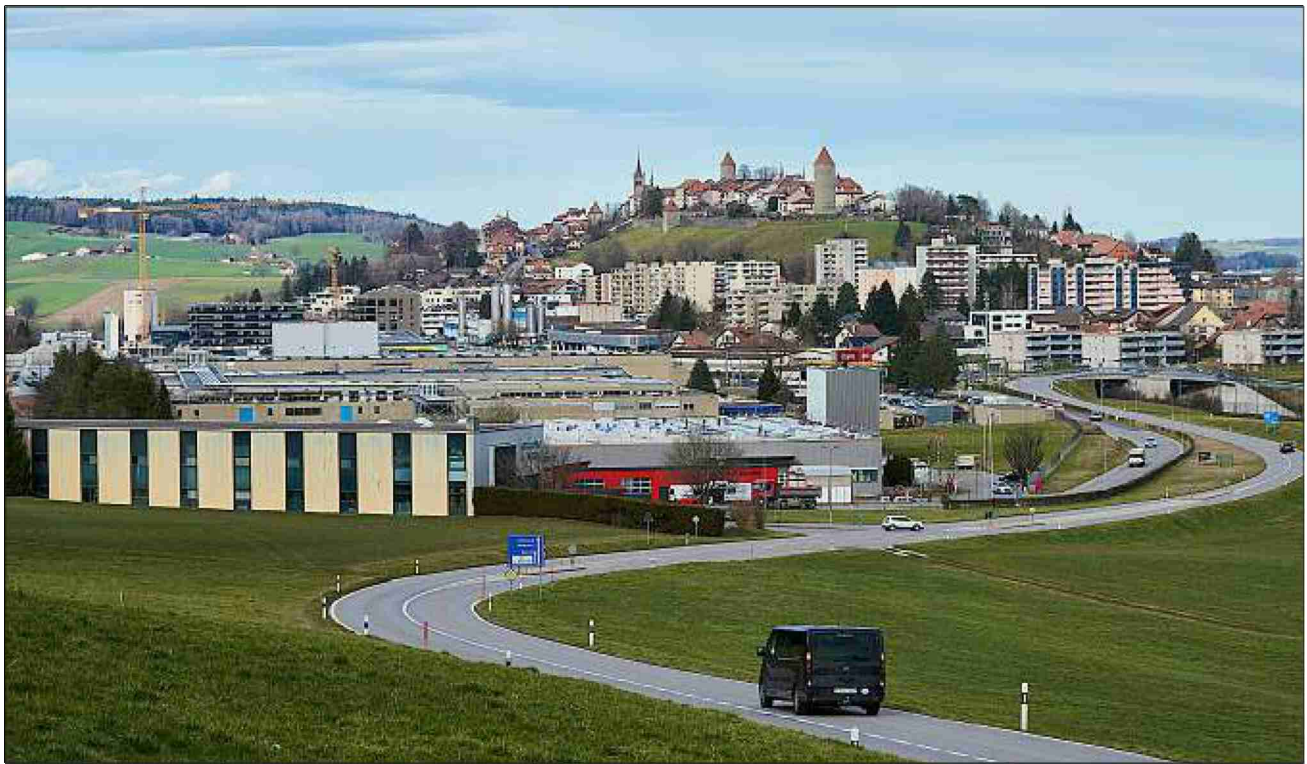


L'Etat «hyper satisfait» de la gestion de ses sites industriels

La future arrivée de Micarna à Saint-Aubin accélère la planification des équipements du site d'Agrico. A Romont, la venue de Rolex se prépare.



Dans la zone de La Maillarde, à Romont, le contrat de location avec Rolex court jusqu'à fin 2029. Corinne Rebetez, directrice ad interim de l'ECPF, indique que l'entreprise commence «gentiment» les travaux, qui devraient durer une année. ARCH - J.-B. MOREL

DELPHINE FRANCEY

PROMOTION ÉCONOMIQUE. L'année 2023 a été marquée par la concrétisation de deux projets d'importance pour l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), qui a tenu sa conférence de presse annuelle ce lundi. Il s'agit de la signature, le 5 octobre dernier, du contrat de vente du terrain avec Micarna, qui prévoit de construire un important abattoir de volailles sur le site d'Agrico, à Saint-Aubin. Un pro-

jet vivement contesté notamment par Greenpeace et l'association Eco-Transition la Broye. Ainsi que le contrat de location à durée déterminée signé avec Rolex sur le site de La Maillarde, à Romont, où l'entreprise investira près de 30 millions de francs pour adapter deux halles et devrait créer 250 emplois dès 2025.

«Nous sommes hyper satisfaits de cette année! Le résultat dépasse ce

qu'on attendait. Le potentiel de développement de nos trois sites est énorme et ce n'est que le début, car nous allons certainement acquérir d'autres terrains», se réjouit Olivier Curty, conseiller d'Etat et président du conseil d'administration de l'ECPF. L'organe a pour mission de promouvoir l'économie du canton et de développer des sites industriels. Il dispose pour l'heure de La Maillarde et d'Agrico

ainsi que de la zone du Pré-aux-Moines, à Marly, dont le développement est mis en suspens car il est conditionné par la réalisation de la liaison routière Marly-Matran.

Coup d'accélérateur

A Saint-Aubin, la signature avec Micarna constitue un coup d'accélérateur pour le développement du futur campus dédié à l'agroalimentaire, considère Corinne Rebetez, directrice ad interim de l'ECPF. «Nous devons faire en sorte que la planification des infrastructures et des équipements nécessaires pour Micarna et les autres entreprises d'Agrico doit être faite plus vite que prévu, c'est-à-dire d'ici à neuf mois», précise-t-elle. Olivier Curty rappelle que Micarna est pressée et que le processus ordinaire a été accéléré. L'objectif visé est que l'abattoir à volailles soit soumis à l'enquête en même temps que les divers projets menés par l'ECPF. La date butoir est le 5 juillet 2024.

L'ECPF prépare ainsi plusieurs dossiers, qui seront à l'enquête. En plus de la plate-forme mobilité (parking pour voitures

et vélos, arrêt de bus, etc.), il y a la création de la STEP industrielle, dont l'investissement est estimé à 26 millions de francs. L'idée est de mettre

en route l'installation – condition sine qua non pour que Micarna puisse faire fonctionner son abattoir – puis dans un second temps d'accueillir la future STEP régionale réunissant dix communes. Comme le précise Olivier Curty, il n'y a aucune garantie que la STEP industrielle soit prête en même temps que l'abattoir. L'organe cantonal mène également un projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable. Car le besoin en eau pour l'ensemble du site d'Agrico est estimé entre 500 000 et 700 000 m³ par an.

L'ECPF a signé une convention avec l'Association intercommunale des eaux du puits de la Vernaz (AIEPV) pour réaliser une conduite privée jusqu'à Agrico. La deuxième étape consistera à interconnecter le réseau de l'AIEPV avec celui de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully afin d'assurer l'approvisionnement de toute la région.

Pour l'heure, Agrico accueille une trentaine d'entreprises, représentant une soixantaine d'emplois. Les effectifs vont augmenter dès janvier avec l'arrivée de Swiss Quality Testing Service, une société du groupe Migros chargée du contrôle de la qualité des produits alimentaires et non alimentaires. L'entreprise installée à Courtepin va déménager avec à la clé cinquante collaborateurs, selon l'ECPF.

Rolex à Romont

Du côté de Romont, le contrat de location avec Rolex court jusqu'à fin

2029. Corinne Rebetez indique que l'entreprise commence «gentiment» les travaux, qui devraient durer une année. Comme pour Micarna à Saint-Aubin, l'arrivée de Rolex permet le développement plus rapide de certaines infrastructures. Concernant la distribution d'énergie, tous les bâtiments du site glânois sont reliés depuis le début d'année au système de chauffage à distance de la commune. L'ECPF discute avec les entreprises voisines pour créer un réseau commun, basé sur la production et l'utilisation d'énergies renouvelables. La menuiserie industrielle Framo SA s'est, par exemple, déjà raccordée à La Maillarde, et alimente le site avec son surplus de production.

La Maillarde, qui accueille trois entreprises et plus de 130 places de travail, ne dispose plus que d'une parcelle à construire de 10 000 m². Des réflexions de densification pour accueillir d'autres sociétés vont être lancées l'année prochaine avec les divers acteurs concernés.

L'ECPF a investi pour l'instant 39 millions de francs à Saint-Aubin et 27 millions à Romont. Il lui reste encore 34 millions de francs à disposition. Olivier Curty annonce que le fonds sera alimenté en partie grâce à la vente du terrain à Micarna (20 millions de francs). Et que des discussions devront être menées à l'avenir pour que l'ECPF dispose de moyens financiers suffisants pour poursuivre ses missions. ■



«Le potentiel de développement de nos trois sites est énorme et ce n'est que le début, car nous allons certainement acquérir d'autres terrains.» **OLIVIER CURTY**